



PROGRAMME REDEVABILITE

Direction du développement
et de la coopération DDC

« *Rendre des comptes, tenir compte, demander des comptes* »

A la une

Interview avec la DDC

Elisabeth Pitteloud Alansar : « *La redevabilité est une notion centrale pour tout ce qui a trait à la gouvernance moderne, qui inclut justement une redevabilité de l'Etat et de ses démembrements en direction des citoyens, afin que ceux-ci puissent bien exercer leur devoir de citoyens. (...)* »

Suite Page 4



Redevabilité.bj

Sommaire

- Editorial.....1
- Zoom sur trois partenaires FoSIR 2021.....2
- Résultats de l'évaluation du FoSIR 2022.....2
- Evaluation du PA des partenaires du Programme Redevabilité3
- Place de l'Apprentissage et de la Redevabilité dans un système de Suivi-évaluation par Daniel Djodjouhouin.....3
- Interview avec la DDC.....4

Editorial

Bonjour !

Vous l'aurez peut-être remarqué, la plupart des postes de Suivi-Evaluation au sein du monde associatif sont renommés « SERA » (Suivi-Evaluation, Redevabilité, Apprentissage). Cela nous semble intéressant : par cette démarche, les données collectées par le suivi-évaluation permettent aux organisations de *rendre des comptes* (redevabilité) et d'en *tenir compte* (apprentissage). M. Daniel Djodjouhouin, de CARE Bénin-Togo, nous en dit plus sur le sujet en page 3. Apprentissage commun et redevabilité mutuelle guident également l'exercice semestriel de suivi des plans annuels des partenaires majeurs du Programme, réalisé les 07 et 08 juillet 2022.

Nous avons eu récemment le plaisir de recueillir les propos de Mme Elisabeth Pitteloud-Alansar et de M. Serge-Camille Tonoukoin, de la Coopération suisse, qui nous donnent leur sentiment sur la mise

en œuvre du Programme.

Enfin, le processus d'évaluation de l'Appel à Propositions 2022 du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR) a connu en juillet son épilogue : 27 nouveaux projets ont été sélectionnés et bénéficieront de subventions pour une enveloppe globale de 373.209.012 FCFA. Ces projets seront mis en œuvre entre août 2022 et décembre 2023. Ces projets s'attachent aux secteurs prioritaires du programme : 11 au droit à l'eau/assainissement, 6 au droit à l'éducation, 6 au droit à la santé et 4 enfin concernent l'accès à l'état-civil. Ces projets couvrent 9 départements du pays.

Nous souhaitons la bienvenue à ces acteurs et ne ménagerons pas nos efforts pour favoriser synergie, collaboration, apprentissage et redevabilité mutuelle entre l'ensemble des partenaires du Programme Redevabilité !

Bonne lecture !



Nos partenaires à l'honneur

Zoom sur trois partenaires FoSIR 2021



GRAS ONG : Le Groupe de Recherche et d'Action Sanitaire est une OSC béninoise partenaire FoSIR de mise en œuvre des objectifs du Programme Redevabilité. Elle intervient dans le secteur de l'eau-assainissement à travers le PACIPE (Projet de renforcement des acquis du projet d'appui à la lutte contre l'insalubrité autour des ouvrages d'eau potable.)

Le PACIPE vise à améliorer la qualité du service public de l'eau destinée aux populations du département du mono précisément des communes de Bopa et de Grand-Popo. Il s'exécute sur une durée de 12 mois avec un budget de 14.040.000FCFA



GSAT ONG : Le Groupe de Sécurité Alimentaire pour Tous est une OSC subventionnée par le FoSIR 1. Elle met en œuvre le Projet d'appui à l'amélioration des performances du service public de l'eau dans les communes de Parakou et de Tchaourou. L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'offre du service de l'eau à travers l'engagement citoyen et communautaire. De façon plus spécifique, il vise à amener les citoyens des deux communes à mieux connaître leurs droits et devoirs et d'exiger des services publics de l'eau de qualité.

Le projet est mis en œuvre sur une période de 12 mois avec un budget global de 13.740.000 F



LES AMIS DE DON-BOSCO est un mouvement d'action catholique. Dans le cadre du FoSIR 1, il met en œuvre le Projet d'amélioration de la santé communautaire à travers l'approche de qualité sociale dans la commune de Zagnanado. Le projet vise à contribuer à l'amélioration des services de santé pour une fréquentation accrue des centres de santé publique dans la commune de Zagnanado.

C'est donc à cet effet qu'il est prévu dans le projet la constitution et la formation de Comités de Veille d'Arrondissement (CVA) au niveau des communes d'intervention. Le projet est mis en œuvre sur une durée de 12 mois avec un budget de 8.068.500 FCFA

Résultats de l'évaluation de l'Appel à Proposition du FoSIR 2022



Dans le cadre de la mise en œuvre de la Phase 2 du Programme Redevabilité, financé par la Coopération Suisse, un appel à propositions (AàP) a été lancé en vue de l'octroi de subventions aux Organisations de la Société Civile (OSC) et aux intercommunalités sur financement du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR) au titre de l'année 2022.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

GFA Consulting Group, opérateur de mise en œuvre dudit Programme a mis en place un comité d'évaluation qui a examiné 129 propositions initialement reçues, dont 47 propositions ont été présélectionnées pour soumettre une demande complète. Les propositions reçues proviennent des 12 départements du Bénin.

Au terme des travaux du comité d'évaluation, les résultats obtenus se présentent comme suit :

- ◇ Des **quarante-sept (47)** propositions présélectionnées, **quarante-quatre (44) dossiers** ont été reçus à la date et heure limites de transmission des demandes complètes ;
- ◇ Des **quarante-une (41) demandes complètes**, dont les pièces maîtresses (document de projet et budget) sont parvenues avant l'heure limite de transmission des propositions, **quarante (40) sont retenues** suite à l'analyse d'éligibilité ;
- ◇ Conformément aux critères d'évaluation, **Vingt-sept (27)** projets répondant au mieux aux critères de sélection énumérés dans les limites des ressources financières disponibles.
- ◇ Les lettres individuelles de notification préciseront les montants de subventions accordées à chacune des demandes sélectionnées, les observations, commentaires et recommandations en vue de l'amélioration du projet et une formation du réajustement du budget y afférents.

La publication des présents résultats met fin à l'AàP du FoSIR 2022. En prélude à la signature du contrat de subvention et conformément aux lignes directrices de l'appel à propositions, une analyse institutionnelle des porteurs de projets et une formation sur la gestion administrative, technique et financière seront organisées suivant des dispositions qui seront communiquées ultérieurement.

[Téléchargez la liste des porteurs de projet dont les propositions sont sélectionnées ici](#)

Actualités

Evaluation à mi-parcours des PA des partenaires du Programme Redevabilité

Les 07 et 08 juillet 2022 a eu lieu à l'hôtel Azalai de Cotonou, un atelier d'évaluation à mi-parcours du plan annuel 2022 des partenaires majeurs du Programme Redevabilité.



Photo de Famille

L'objectif de cette évaluation était de « **faire le point de la mise en œuvre du plan annuel des partenaires majeurs du Programme au titre du premier semestre de l'année 2022 et de consolider le plan de travail du second semestre.** » Elle a réuni les représentants des organisations suivantes : la FerCab, la Plateforme Electorales des OSC, CARE Benin Togo, ALCRER, Changement Social Bénin, Maison de la Société Civile et Social Watch Bénin. Ces derniers ont fait le point du rapport

de progrès de leur plan annuel, suivi de discussions sur la planification semestrielle à venir. Il s'agit là d'un exercice important, permettant d'explorer synergies et axes de collaboration.

Pour M. Serge-Camille Tonoukouin, Chef Programme de la Coopération Suisse, « Cette séance est un bel exercice de redevabilité, puisque quand on reçoit des ressources et qu'on a pris un certain nombre d'engagements, il faut se retrouver pour partager les résultats, les défis, les difficultés et voir quels ajustements il est important d'apporter pour pouvoir améliorer l'offre de services envers les communautés pour lesquelles nous travaillons » .

Place de l'apprentissage et de la redevabilité dans un système de Suivi-évaluation



Par **Daniel Djodjouhouin**,
Coordonnateur Programme Sécurité
Alimentaire et Nutrition,
précédemment Coordonnateur
Mesure d'Impact, Apprentissage et
Redevabilité à **CARE International
Bénin/Togo**

Au niveau des ONG Internationales, les postes de suivi-évaluation sont devenus des postes SERA (Suivi-Evaluation, Redevabilité, Apprentissage). Cela entraîne plusieurs interrogations. C'est pourquoi, à travers cette note, je voudrais donner quelques précisions sur la place de l'apprentissage et de la redevabilité dans un système de suivi-évaluation et donc les raisons pour lesquelles une personne S&E doit également s'occuper de l'apprentissage et de la redevabilité.

Les actions de suivi et d'évaluation génèrent une grande quantité de données et de preuves, et peuvent naturellement contribuer à un ensemble structuré d'informations et de connaissances à l'interne comme à l'externe. Cependant, les données et les preuves ne peuvent être utiles à l'apprentissage et à la multiplication de l'impact que si elles sont organisées, traitées, analysées, discutées et partagées de manière adéquate. C'est pourquoi, il est important de **lier le suivi-évaluation à l'apprentissage**, notamment en :

- ◆ Définissant un programme d'apprentissage dès le début du projet (...)
- ◆ S'assurant que les données et preuves de suivi et d'évaluation sont bien organisées et hébergées dans un système (plateforme) sûr et accessible
- ◆ Définissant des moments spécifiques dans la vie du

projet, pour partager et discuter des résultats de manière compréhensible et utile (...)

Par rapport à la **redevabilité**, il est important de **rendre les preuves accessibles et de s'assurer que les pratiques SERA sont participatives et sensibles au feedback.**

Par exemple, [L'engagement de CARE en matière de redevabilité](#) implique que les projets favorisent la transparence de leurs actions, de leurs informations et de leurs décisions, qu'ils encouragent la participation des différentes parties prenantes à l'élaboration de leur travail, qu'ils ouvrent délibérément des canaux de feedback et qu'ils prennent des mesures en fonction de ce feedback.

De ce fait, la liaison entre le suivi-évaluation et la redevabilité, nécessite la prise en compte des considérations suivantes :

- ⇒ **S'assurer** que les actions SERA équilibrent les périodes de collecte de données/évidences avec les périodes de fourniture de feedback par les acteurs, et s'assurer de connecter ce feedback aux instances appropriées, de sorte que le feedback soit toujours suivi d'une action.
- ⇒ **Définir** comment et à quels moments le personnel SERA, les gestionnaires de projets et les autres acteurs s'engageront et collaboreront dans toutes les différentes étapes de génération et d'utilisation des données, d'analyse et de réponse au feedback, ainsi que de prise de décisions pour la gestion adaptative.
- ⇒ **Veiller** à ce que le système SERA intègre un mécanisme de feedback et de plainte complet et conforme aux normes internationales (...)

[Retrouvez l'article en intégralité sur le site du Programme](#)

Interview

« Tout cela a comme objectif essentiel 'd'offrir de meilleurs services aux citoyens », Elisabeth Pitteloud-Alansar au sujet du rôle de la redevabilité dans la gouvernance.

La *Coopération Suisse*, à travers sa Direction du Développement et de la Coopération (DDC), est le partenaire financier de mise en œuvre du Programme Redevabilité au Bénin. Dans cette interview, la cellule de communication du Programme a reçu ses premiers responsables, **Mme Elisabeth Pitteloud ALANSAR**, actuelle Cheffe du bureau de la Coopération Suisse au Bénin et **M. Serge-Camille TONOUKOUIN**, Chargé de Programme Gouvernance au bureau de la Coopération Suisse au Bénin, en charge du suivi du Programme Redevabilité. Les deux personnalités se sont prononcées sur des questions relatives au mandat de la Coopération Suisse au Bénin, à la phase 2 du Programme Redevabilité mis en œuvre par GFA Consulting Group, etc.. Plongez dans les lignes qui suivent pour en savoir plus.



Mme Elisabeth Pitteloud -Alansar et M. Serge -Camille Tonoukouin

- Le Programme Redevabilité est un programme d'appui à la gouvernance. Selon vous, quel rôle joue la redevabilité dans la gouvernance contemporaine et l'Etat de Droit ?

Elisabeth Pitteloud : La redevabilité est une notion centrale pour tout ce qui a trait à la gouvernance moderne, qui inclut justement une redevabilité de l'Etat et de ses démembrements en direction des citoyens, afin que ceux-ci

puissent bien exercer leur devoir de citoyens. Les citoyens ont des droits et aussi des devoirs, la redevabilité s'inscrit dans cette chaîne de dialogue entre les instances et les citoyens. Tout cela a comme objectif essentiel « d'offrir de meilleurs services aux citoyens » ([Objectif Spécifique 1 - Phase 2, Redevabilité](#)). (...)

- La Coopération suisse dans ses programmes s'attache à une « approche acteurs »? Expliquez-nous cette approche ?

Serge-Camille Tonoukouin : L'« approche acteurs » est perçue ici comme une approche de responsabilisation des acteurs. Et c'est avec les acteurs béninois que les engagements sont pris, les priorités sont définies et hiérarchisées et les actions à faire sont également définies de manière participative. Donc ce ne sont pas des projets suisses qui sont mis en exécution, ce sont des projets béninois au profit des citoyens. La Coopération suisse vient en appui technique et financier pour se rassurer que cela se fait conformément aux orientations stratégiques et opérationnelles retenues de commun accord. C'est une question de responsabilisation, de participation, d'efficacité, d'efficacités. (...)(...)

[Retrouvez l'interview en intégralité sur le site du Programme](#)

Interview réalisé par Emmanuel Dulac Houssou et Gwladys Odin, Stagiaires Communication UGP/GFA

Programme [®]Redevabilité

Tel : +229 97 42 04 61

E-mail : redvabilite.benin@gfa-group.de



La redevabilité :

"L'obligation qui est faite à toute personne gérant des ressources ou titulaire de fonction officielle ou d'un autre poste de confiance, de rendre compte de l'utilisation prévue et effective des ressources ou de l'acquiescement de la fonction en question".

